

14 nov 2025 -15:45

Appartient à [Conseil des ministres du 14 novembre 2025](#)

## Mise en œuvre de certains articles de la loi relative aux Centres de prise en charge des violences sexuelles

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant exécution de certains articles de la loi relative aux Centres de prise en charge des violences sexuelles (CPVS).

Un Centre de prise en charge des violences sexuelles est un partenariat entre un hôpital, les services de police et le ministère public, validé par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Ces centres ont pour objectif d'offrir des services multidisciplinaires et holistiques spécifiques aux victimes de violences sexuelles.

La loi du 26 avril 2024 relative aux Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles reconnaît officiellement le partenariat CPVS en assurant une sécurité juridique à travers la définition des droits et obligations des partenaires ainsi qu'un financement stable et pérenne.

Le projet d'arrêté royal vise à mettre en œuvre différents articles de cette loi en définissant les missions, les responsabilités et les formes d'organisation des partenaires au sein des CPVS. Il s'agit notamment d'une description plus précise du rôle et des tâches des partenaires des CPVS, du financement des services de police en tant que partenaires des CPVS et de la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des CPVS en tant que partenariat.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Projet d'arrêté royal portant exécution de la loi du 26 avril 2024 relative aux Centres de prise en charge des violences sexuelles*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Frank Vandenbroucke, Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté  
Rue de la Loi 23  
1040 Bruxelles  
Belgique  
<https://vandenbroucke.belgium.be>  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

Sandrine Daoud  
Porte-parole (FR)  
+32 472 02 84 14  
[sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be](mailto:sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be)

Cheryl Isenget  
Porte-parole (FR)  
+32 479 15 67 58  
[Cheryl.Isenget@vandenbroucke.fed.be](mailto:Cheryl.Isenget@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Billy Buyse  
Porte-parole (NL)  
+32 496 47 44 87  
[billy.buyse@vandenbroucke.fed.be](mailto:billy.buyse@vandenbroucke.fed.be)

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord  
FINTO  
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://verlinden.belgium.be>  
[info@verlinden.belgium.be](mailto:info@verlinden.belgium.be)

Nick Gyselinck  
Porte-parole  
[press@verlinden.belgium.be](mailto:press@verlinden.belgium.be)

Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de Beliris  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://quintin.belgium.be>  
[bernard.quintin@quintin.belgium.be](mailto:bernard.quintin@quintin.belgium.be)

Olivier Schotte  
Porte-parole (FR)  
+32 488 48 93 83  
[olivier.schotte@ibz.be](mailto:olivier.schotte@ibz.be)

Veli Yüksel  
Porte-parole (NL)  
+32 477 34 41 41  
[veli.yuksel@ibz.be](mailto:veli.yuksel@ibz.be)

Rob Beenders, ministre de la Protection des consommateurs, de la Lutte contre la Fraude sociale, des Personnes handicapées et de l'Egalité des chances  
Rue de la Loi 23  
1040 Bruxelles  
Belgique  
<https://beenders.belgium.be>  
[info@beenders.fed.be](mailto:info@beenders.fed.be)

JefBeckers  
Porte-parole  
+32 498 25 10 65  
[jef.beckers@beenders.fed.be](mailto:jef.beckers@beenders.fed.be)